



Wallonie

Commune de WALHAIN - URB - 2021/PB/37

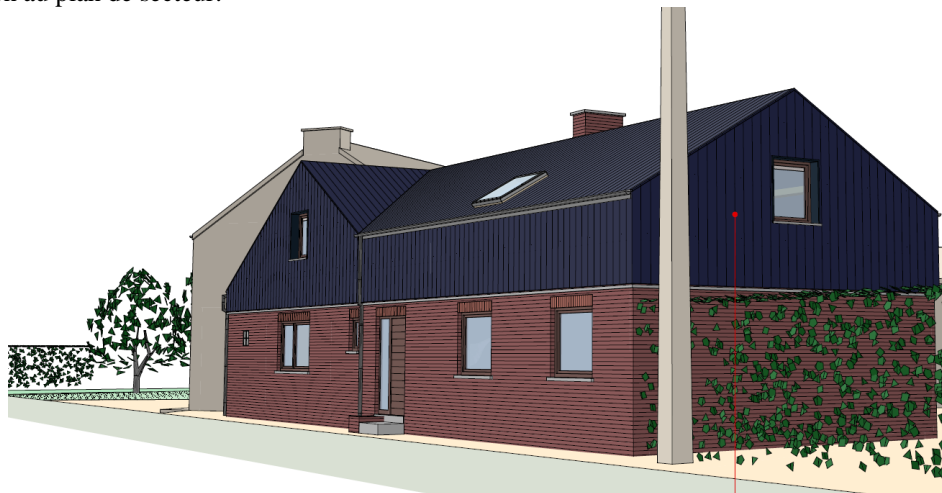
## URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à : Madame Chantal BUIS FAVRESSE Le Beau Fayez(TSL), 6 à 1457 Walhain.

Le terrain concerné est situé Le Beau Fayez(TSL) 6 à 1457 Walhain, et cadastré 03 A 233 L.

Le projet est de type : « **Extension d'un logement** », et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : Art. D.IV.6 et D.IV.40 - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional - Construction en zone agricole. - Dérogation au plan de secteur.



L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article (D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13) du Code du Développement Territorial.

**L'enquête publique est ouverte le 30/08/2021 et clôturée le 13/09/2021.** L'avis d'enquête est affiché au plus tard 5 jours avant le début de l'enquête, à savoir le 25/08/2021.

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), uniquement sur rdv pris préalable, durant la période d'enquête, sauf les mardis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Commune de WALHAIN, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1<sup>er</sup> étage) à 1457 WALHAIN.

Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal - du 30/08/2021 au 13/09/2021 :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@walhain.be**
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain ;**
- remises à l'agent traitant au service urbanisme Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2021/PB/37** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant l'enquête sur rendez-vous ou lors de la séance de clôture de l'enquête. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 13/09/2021 à 12h00 au service urbanisme Champs du Favia 8 (1<sup>er</sup> étage) à 1457 Walhain. Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet est Agnès DECELLE [agnes.decelle@walhain.be](mailto:agnes.decelle@walhain.be) dont le bureau se trouve au service urbanisme.